SI pour le regroupement pédagogique de Saint Paul en Born et Aureilhan (Siren : 254002470)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Aureilhan
Arrondissement	Mont-de-Marsan
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/06/1989
Date d'effet	26/06/1989

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Michèle BIROCHAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40200 Aureilhan
Téléphone	05 58 09 03 39
Fax	05 58 09 38 23
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 952
Densité moyenne	35,44

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Aureilhan (214000192)	1 063
40	Saint-Paul-en-Born (214002784)	889

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Etablissements scolaires *gestion du regroupement des deux écoles pour l'enseignement, les investissements, la cantine, la garderie, l'entretien des bâtiments...*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	750 368

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)